

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Date de dépôt du dossier :

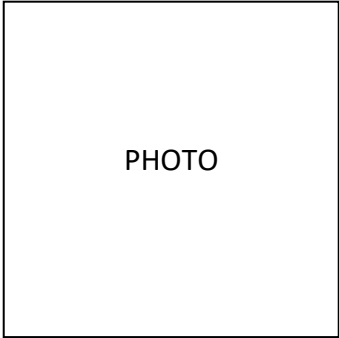
Cette date détermine votre place sur la liste d'attente

Nom de l'enfant :

Prénoms :

Date de naissance :

Sexe : garçon fille



Situation familiale des parents :

Responsable légal 1 : oui non - **Autorité parentale :** oui non

Nom et prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

☎ domicile : ☎ professionnel :

☎ portable : @ :

Responsable légal 2 : oui non - **Autorité parentale :** oui non

Nom et prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

☎ domicile : ☎ professionnel :

☎ portable : @ :

Numéro à contacter en priorité en cas d'urgence :

Les frères et sœurs (soulignez les anciens élèves de L'Envol)

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole ou activité

DEMANDE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Signataire de la demande, investi de l'autorité parentale :

Nom : **Prénom :**

demande l'inscription de mon enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

au Jardin d'enfants L'Envol, à compter du :

selon la formule ci-dessous (cochez la case correspondant à votre choix) :

Formule	Prestations	Case à cocher
1	Scolarité	
2	Scolarité + garderie du matin et du soir	
3	Scolarité + mercredis	
4	Scolarité + déjeuner-garderie	
5	Scolarité + garderie du matin et du soir + mercredis	
6	Scolarité + garderie du matin et du soir + déjeuner-garderie	
7	Scolarité + déjeuner-garderie + mercredis	
8	Scolarité + garderie du matin et du soir + déjeuner-garderie + mercredis	
M2	Mercredi pour les enfants non inscrits à L'Envol	
VT1*	Vacances "Toussaint" du 24/10/22 au 28/10/22	
VT2*	Vacances "Toussaint" du 31/10/22 au 04/11/22	
VN*	Vacances "Noël" du 19/12/22 au 23/12/22	
VH1*	Vacances "Hiver" du 13/02/23 au 17/02/23	
VH2*	Vacances "Hiver" du 20/02/23 au 24/02/23	
VP1*	Vacances "Printemps" du 17/04/23 au 21/04/23	
VP2*	Vacances "Printemps" du 24/04/23 au 28/04/23	
VE1*	Vacances "Eté" du 10/07/23 au 14/07/23	
VE2*	Vacances "Eté" du 17/07/23 au 21/07/23	
VE3*	Vacances "Eté" du 24/07/23 au 28/07/23	

* Merci de préciser la formule de 1 à 8, choisie pour les vacances :

Formule	Prestations	Case à cocher	Entourez les jours choisis
A	Formule adaptée à partir de deux jours fixes par semaine		Lundi Mardi Jeudi Vendredi

DONNEES IMPORTANTES

1. Personnes autorisées à venir chercher votre enfant :

Nom/Prénom	Lien de parenté	Numéro de téléphone

2. Votre enfant suit-il un régime alimentaire ?

- pour raison médicale (*joindre éventuellement un certificat médical*)
- pour raison religieuse

Caractéristiques du régime :

.....

.....

.....

3. Nom du médecin de famille ou pédiatre.....

Adresse :

 :

4. Quels autres renseignements souhaitez-vous nous donner dans l'intérêt de votre enfant ?

.....

.....

5. Vaccinations : merci de joindre les photocopies du carnet de santé ou des certificats de vaccination.

TRES IMPORTANT : "En cas d'accident ou d'urgence médicale, et s'il est impossible de me joindre, j'autorise l'hospitalisation ou la mise en œuvre des interventions reconnues nécessaires par un médecin."

Hôpital ayant votre préférence :

.....

Signature précédée de la mention "*Bon pour autorisation*"

CONDITIONS GENERALES

Le Jardin d'enfants musical L'Envol et sa garderie sont ouverts du lundi au vendredi toute l'année, à l'exception du mois d'août et entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier inclus.

1. HORAIRES

☞ Scolarité : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 ;

☞ Garderie du matin et du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30
Un petit déjeuner est servi aux enfants à leur arrivée le matin et un goûter à 16 h 30.

☞ Déjeuner-garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h 00 à 14 h 00

☞ Mercredi : de 7 h 30 à 18 h 30, petit déjeuner, déjeuner et goûter inclus.

2. FORMULES

Les formules 1 à 8 peuvent être modifiées en cours d'année scolaire, par mois complet, moyennant un préavis de 15 jours. Toute modification doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Directeur.

Les tarifs indiqués sont des prix forfaitaires, payables chaque mois de la rentrée de septembre à fin juillet. Ils sont indépendants du nombre de jours de présence effective de l'enfant. Aucun supplément n'est dû pour la fréquentation durant les vacances scolaires.

Les formules "A" ou "Vacances" ne sont pas modifiables en cours d'année scolaire, sauf pour un passage vers une formule 1 à 8 qui devra faire l'objet d'une demande écrite adressée au Directeur.

Les demandes d'inscription aux formules 6 à 8 seront étudiées en priorité.

3. ABSENCES

Suite à la Loi Blanquer du 28/07/2019, pour une école de la confiance, une fréquentation régulière pour les enfants de plus de 3 ans est obligatoire. Toute absence devra être signalée et justifiée par écrit.

Aucun abattement ne sera appliqué en cas d'absence inférieure ou égale à quatre semaines consécutives. Au-delà de cette durée, une remise de 50 % sera consentie.

Concernant les formules "A" "M2" et "Vacances", aucune déduction ne sera appliquée en cas d'absence de l'enfant quels que soient la durée et le motif.

4. REGLEMENT

Lors de l'inscription, un acompte du montant de la formule choisie sera demandé. Il ne pourra être remboursé en cas de désistement.

Une remise de 5 % sur tous les prix sera appliquée pour les fratries.

Les prestations feront l'objet d'un règlement à réception de facture.

5. RESILIATION

En cas de résiliation du contrat en cours d'année scolaire, un préavis écrit d'un mois sera demandé.

J'ai pris connaissance des conditions générales et des tarifs en vigueur à partir du 01/09/2022.

Date et Signature des deux parents (précédée de la mention "Lu et approuvé")